

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC MARIA-CHAPDELAINÉ
SAINT-EDMOND-LES-PLAINES**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de St Edmond les-Plaines, tenue par visioconférence, le lundi, 06 avril 2020 à 19 H 30.

PRÉSENCES : Monsieur Rodrigue Cantin, Maire
Madame Josée Lavoie, Conseillère
Madame Carolle Bouchard, Conseillère
Monsieur Martial Gauthier, Conseiller
Monsieur Maxime Lapointe, Conseiller
Monsieur Tony Paré, Conseiller
Madame Martine Verville, Conseillère

ABSCENCES :

ÉGALEMENT PRÉSENTE :

Madame Pascale Deschesnes, directrice générale, secrétaire-trésorière

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT le décret numéro 222-2020 du 20 mars 2020 qui prolonge cet état d'urgence sanitaire pour une période additionnelle de dix jours, soit jusqu'au 29 mars 2020; ou jusqu'à ce que le gouvernement ou la ministre de la Santé et des Services sociaux les modifie ou y mette fin, sauf exception;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt du public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux dont la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter par visioconférence.

1. MOT DE BIENVENUE DU MAIRE

2. ADMINISTRATION

- 2.1. Lecture et acceptation de l'ordre du jour
- 2.2. Exemption de lecture et adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 9 mars 2020 et de la séance extraordinaire du 30 mars 2020
- 2.3. Déclaration des conflits d'intérêts
- 2.4. Approbation des salaires nets pour le mois de mars 2020
- 2.5. Liste des comptes de mars 2020

3. RÉOLUTIONS

- 3.1. Paiement facture – Assurances 2020-2021
- 3.2. Programme d'aide à la voirie locale- volet Entretien des routes locales – Compensation de base aux municipalités
- 3.3. Permis d'intervention du ministère des Transports
- 3.4. Autorisation de signer l'entente relative à l'établissement d'un plan d'entraide intermunicipale en matière de sécurité civile
- 3.5. Engagement responsable des travaux publics
- 3.6. Engagement contremaître de soutien aux travaux publics
- 3.7. Paiement facture – Sécurité publique 2020
- 3.8. Achat camionnette – Toyota Tundra 2014
- 3.9. Croix-Rouge Canadienne

4. LOISIRS ET CULTURE

- 4.1. ...

5. URBANISME

6. DONS ET SUBVENTIONS

7. CORRESPONDANCE

- 7.1. Décisions CPTAQ -

8. RAPPORT DES COMITÉS

- 8.1. Suivi du conseil

9. AFFAIRES NOUVELLES

- 9.1. Remerciement départ Sylvain Jobin

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Pascale Deschesnes
Directrice générale & secrétaire-trésorière

1. MOT DE BIENVENUE DU MAIRE

À 19 H 30, le Maire, Monsieur Rodrigue Cantin, préside et après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte.

2. ADMINISTRATION

2.1. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Martine Verville, appuyé par madame Josée Lavoie et résolu à l'unanimité des membres présents :

71-04-2020

QUE le Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Edmond-les-Plaines accepte l'ordre du jour.

2.2. EXEMPTION DE LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE 09 MARS 2020 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 30 MARS 2020.

Il est proposé par monsieur Tony Paré, appuyé par monsieur Martial Gauthier et résolu à l'unanimité des membres présents :

72-04-2020

D'exempter la lecture et d'adopter des procès-verbaux de la séance ordinaire du 09 mars 2020 et de la séance extraordinaire du 30 mars 2020.

2.3. DÉCLARATION DES CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucun conflit à déclarer.

2.4. APPROBATION DES SALAIRES NETS POUR LE MOIS DE MARS 2020

Il est proposé par madame Josée Lavoie, appuyé par monsieur Maxime Lapointe, et résolu à l'unanimité des membres présents :

73-04-2020

QUE le Conseil municipal accepte le dépôt du journal des salaires nets au montant de 5365.84 \$ pour le mois de mars 2020.

2.5. LISTE DES COMPTES DE MARS 2020

Il est proposé par, monsieur Maxime Lapointe appuyé par, madame Josée Lavoie et résolu à l'unanimité des membres présents :

74-04-2020

D'accepter la liste des comptes à payer par le fonds général au montant de 5334.41 \$ ainsi que celle des comptes payés d'avance au montant de 25288.72 \$ et d'en autoriser les paiements.

3. RÉSOLUTIONS

3.1. PAIEMENT DE FACTURE – ASSURANCES 2020-2021

Il est proposé par monsieur Maxime Lapointe, appuyé par madame Martine Verville, et résolu à l'unanimité des membres présents :

75-04-2020

D'autoriser le paiement de la facture #20120 d'un montant de 18122.00\$ taxes incluses au cabinet d'assurance ULTIMA assurance et gestion de risque pour les assurances de la municipalité.

3.2. PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE - VOLET ENTRETIEN DES ROUTES LOCALES - COMPENSATION DE BAS AUX MUNICIPALITÉS

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 120 198,00\$ pour l'entretien des routes locales pour l'année civile 2019.

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité.

76-04-2020

POUR CES MOTIFS, sur une proposition de monsieur Maxime Lapointe, appuyé par monsieur Martial Gauthier, il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de Saint-Edmond-les-Plaines informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du volet Entretien des routes locales.

3.3. PERMIS D'INTERVENTION DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Il est proposé par monsieur Tony Paré, appuyé par madame Martine Verville, et résolu à l'unanimité des membres présents :

77-04-2020

D'ACCEPTER les clauses du permis d'intervention pour les travaux d'entretien mineur et d'urgence à la suite de bris sur la portion de route sous la juridiction du ministère des Transports.

3.4. **AUTORISATION À SIGNER L'ENTENTE RELATIVE À L'ÉTABLISSEMENT D'UN PLAN D'ENTRAIDE INTERMUNICIPALE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ CIVILE**

ATTENDU QUE le Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre a été édicté par le ministre de la Sécurité publique le 20 avril 2018 et qu'il est entré en vigueur le 9 novembre 2019;

ATTENDU les dispositions de l'article 194 de la Loi sur la sécurité civile (RLRQ, chapitre S-2.3) : «Avant l'entrée en vigueur du premier schéma de sécurité civile qui la lie, toute municipalité locale doit s'assurer que sont en vigueur sur son territoire, et consignés dans un plan de sécurité civile, des procédures d'alerte et de mobilisation ainsi que des moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre que peut déterminer le ministre par règlement.»;

ATTENDU QU'un sinistre peut être d'une telle ampleur qu'il sera nécessaire de recourir aux ressources des municipalités voisines;

ATTENDU QUE l'une des actions recommandées par le ministère de la Sécurité publique afin de répondre aux moyens minimaux pour protéger la sécurité de la population de la municipalité est celle de signer une entente relative à l'établissement d'un plan d'entraide intermunicipale en matière de sécurité civile;

ATTENDU QUE la majorité des municipalités membres de la Régie intermunicipale de sécurité incendie GÉANT et la Régie intermunicipale de sécurité incendie GÉANT désirent se prévaloir des dispositions des articles 468 et suivants de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19) et des articles 569 et suivants du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) pour conclure une entente relative à l'établissement d'un plan d'aide lié au processus de sécurité civile;

ATTENDU le projet d'entente d'entraide déposé à la réunion;

78-04-2020

Sur la proposition de monsieur Maxime Lapointe, appuyé par __monsieur Tony Paré, il est résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

QUE le conseil municipal autorise le maire et la directrice générale à signer l'entente relative à l'établissement d'un plan d'entraide intermunicipale en matière de sécurité civile.

3.5. **ENGAGEMENT – RESPONSABLE DES TRAVAUX PUBLICS**

CONSIDÉRANT QUE monsieur Sylvain Jobin a démissionné de son poste de directeur des travaux publics et que sa démission est effective en date du 4 avril 2020;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a procédé à un affichage de poste ainsi qu'à un processus d'embauche;

CONSIDÉRANT QUE le comité des ressources humaines a fait la recommandation de procéder à l'embauche;

79-04-2020

Il est proposé par madame Martine Verville, appuyé par monsieur Tony Paré et résolu à l'unanimité des membres présents :

De nommer monsieur Craig Doucet comme responsable des travaux publics;

D'autoriser la directrice générale et le maire à signer le contrat de travail de monsieur Doucet;

3.6. **ENGAGEMENT D'UN CONTREMAITRE DE SOUTIEN AUX TRAVAUX PUBLICS**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a embauché une ressource aux travaux publics et qu'il est essentiel pour le bon fonctionnement du volet voirie d'offrir à l'employé embauché du soutien et une formation adéquate;

CONSIDÉRANT QUE le comité des ressources humaines fait la recommandation d'embaucher monsieur Réal Fontaine à titre de formateur et de personne de soutien aux travaux;

80-04-2020

Il est proposé par madame Carole Bouchard, appuyé par monsieur Maxime Lapointe et résolu à l'unanimité des membres présents :

De nommer monsieur Réal Fontaine comme formateur et personne de soutien aux travaux publics;

D'autoriser la directrice générale et le maire à signer le contrat de travail de monsieur Fontaine.

3.7. **PAIEMENT DE FACTURE – SÉCURITÉ PUBLIQUE 2020**

Il est proposé par madame Josée Lavoie, appuyé par monsieur Maxime Lapointe, et résolu à l'unanimité des membres présents

81-04-2020

D'autoriser le paiement de la facture # 103404 en deux versements, soit un versement en juin 2020 au montant de 8669,00 \$ et le second en octobre 2020 au montant de 8670,00 \$, au ministre des Finances du Québec pour les services de la Sûreté du Québec.

3.8. **ACHAT CAMIONNETTE – TOYOTA TUNDRA 2014**

ATTENDU QUE le contrat de location du véhicule Toyota Tundra 2014 prend fin le 28 mai 2020;

ATTENDU QU'il est nécessaire que la municipalité ait un véhicule sécuritaire et apte à travailler sur nos routes;

ATTENDU QUE la municipalité a prévu un montant pour acheter le véhicule actuellement loué par la municipalité

Il est proposé par madame Carolle Bouchard, appuyé par madame Martine Verville, et résolu à l'unanimité des membres présents :

82-04-2020

D'autoriser la directrice générale à faire les démarches pour l'achat du véhicule

D'autoriser le maire a signé les documents nécessaires pour conclure l'achat du véhicule Toyota Tundra 2014.

83-04-2020

3.9. **CROIX-ROUGE CANADIENNE – AVIS DE CONTRIBUTION**

Proposé par monsieur Maxime Lapointe, appuyé par monsieur Tony Paré résolu à l'unanimité des membres présents :

De payer la contribution à la Croix-Rouge canadienne, Québec au montant de 170,00\$ pour l'entente de services aux sinistrés, couvrant la période de mai 2020 à avril 2021.

4. **LOISIRS ET CULTURE**

Aucun point à discuter.

5. **URBANISME**

Aucun point à discuter.

6. **DONS ET SUBVENTIONS**

Aucune demande déposée à la présente séance.

7. **CORRESPONDANCE**

8. **RAPPORT DES COMITÉS**

8.1. **SUIVI DU CONSEIL**
Aucun suivi dû à la situation actuelle.

9. **AFFAIRES NOUVELLES**

9.1. **REMERCIEMENT DÉPART SYLVAIN**

84-04-2020

Il est proposé par madame Josée Lavoie, appuyé par monsieur Tony Paré et résolu à l'unanimité des membres présents.

D'acheter un panier de produits locaux afin de remercier monsieur Sylvain Jobin pour les années de service à la municipalité de Saint-Edmond-les-Plaines, à titre de directeur des travaux publics.

10. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Dû à la situation actuelle, il n'y a pas de période de questions ouverte aux citoyens. Ils ont été invités à poser les questions sur Messenger, toutefois nous n'avons reçu aucune question.

11. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par madame Martine Verville, et résolu à l'unanimité des membres présents :

85-04-2020

QUE la présente assemblée soit et est levée à 20 h 40.

M. RODRIGUE CANTIN
Maire, Municipalité de St-Edmond-les-Plaines

MME PASCALE DESCHESES
Directrice générale et secrétaire-trésorière

« Je, Rodrigue Cantin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Rodrigue Cantin,
maire